



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

7 COM

CLT-12/7.COM/CONF.201/5
Paris, le 7 novembre 2012
Original anglais

DEUXIÈME PROTOCOLE RELATIF À LA CONVENTION DE LA HAYE DE 1954 POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS EN CAS DE CONFLIT ARMÉ

COMITÉ POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS EN CAS DE CONFLIT ARMÉ

Septième réunion
Siège de l'UNESCO, Paris
20 au 21 décembre 2012

Point 7 de l'ordre du jour provisoire :
Rapport d'El Salvador sur l'utilisation de l'assistance financière octroyée
au titre du Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit
armé

1. À sa sixième réunion, le Comité a approuvé par sa décision 6.COM 6 la demande d'assistance financière présentée par El Salvador pour un montant de 23 500 dollars des États-Unis au titre du Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.
2. Par cette décision, le Comité a invité El Salvador à préparer pour sa septième réunion un rapport sur l'utilisation de l'assistance financière approuvée, en vue d'assurer le suivi et l'évaluation appropriés.
3. Ce rapport a été présenté par El Salvador le 6 novembre 2012 et figure en annexe au présent document.
4. Le Comité souhaitera peut-être adopter la décision suivante :

PROJET DE DÉCISION 7.COM 5

Le Comité,

1. Ayant examiné le document CLT-12/7.COM/CONF.201/5 ainsi que son annexe,
2. Rappelant la décision 6.COM 6 approuvant la demande d'assistance financière d'El Salvador pour un montant de 23 500 dollars des États-Unis au titre du Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé,
3. Rappelant en outre que par cette même décision il a invité El Salvador à préparer pour sa septième réunion un rapport sur l'utilisation de l'assistance financière approuvée, en vue d'assurer le suivi et l'évaluation appropriés,
4. Prend note avec satisfaction du rapport présenté par El Salvador ;
5. Félicite El Salvador pour son engagement à remplir ses obligations relatives à l'assistance financière octroyée ;
6. Invite El Salvador à poursuivre ses efforts pour sensibiliser à l'importance de la protection des biens culturels et renforcer son engagement en faveur de la protection de ses biens culturels en général ;
7. Invite en outre El Salvador à préparer pour sa huitième réunion un rapport final sur l'utilisation de l'assistance financière, en vue d'assurer le suivi et l'évaluation appropriés.

ANNEXE

Rapport d'El Salvador sur l'utilisation de l'assistance financière octroyée au titre du Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé

Mise en œuvre de la phase III de diffusion, de sensibilisation et d'identification des biens culturels par le signe du Bouclier bleu pour leur protection en cas de conflit armé

Cette troisième phase vise les objectifs suivants :

- veiller au marquage par le signe du Bouclier bleu de 5 sites considérés comme faisant partie du patrimoine culturel et ayant une grande valeur historique et culturelle pour la population salvadorienne ;
- informer l'ensemble de la population salvadorienne de la fonction dévolue au signe du Bouclier bleu, en soulignant l'importance de la préservation et de l'identification des biens culturels ;
- renforcer les capacités des différents groupes de population concernant le droit international humanitaire et en particulier la Convention de La Haye de 1954 ;
- sensibiliser les réseaux intégrés d'acteurs locaux afin de créer des liens et un sentiment d'appropriation envers les biens culturels.

Dans le même temps, cet effort portera également sur la publication du rapport sur la troisième phase d'identification et l'élaboration du matériel promotionnel, ainsi que sur le développement de plusieurs ateliers destinés aux membres actifs des communautés locales et des autorités nationales directement responsables de la protection et de la conservation des cinq biens culturels suivants : (i) « La Casona » (Museo Forma) ; (ii) l'église paroissiale San Miguel Arcángel, Huizúcar, département de La Libertad ; (iii) la grotte de Corinto ou grotte du Saint-Esprit, à Corinto, Morazán ; (iv) la maison familiale Barrientos à Izalco, Sonsonate ; (v) le Monument à la mémoire et à la vérité, situé dans le parc Cuscatlán à San Salvador.

Méthodologie :

La méthodologie mise en œuvre pour développer les activités est la même que celle utilisée lors de la phase I d'identification des biens culturels, qui a évolué avec la pratique et pour laquelle il a fallu assouplir nos méthodes afin de les adapter à chaque région géographique ou situation spécifique, ce qui nous a permis de définir les étapes suivantes :

- (a) Constitution d'un réseau de contacts locaux pour chaque bien culturel à marquer (les contacts locaux sont les référents directs de la société civile dans les départements où se situent les biens culturels et les personnes qui, compte tenu de la nature de leur fonction institutionnelle, doivent participer à ce projet) ;
- (b) Ateliers de renforcement des capacités ;
- (c) Cérémonies publiques à l'occasion du placement du signe du Bouclier bleu ;
- (d) Réalisation d'un rapport final sur le processus.

Résultats escomptés :

1. Diffusion de la « Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé » par le biais des médias.

2. Marquage par le signe du Bouclier bleu de 5 biens considérés comme patrimoine culturel et cours de formation correspondants.

Mise en œuvre du Plan de travail :

Le processus a démarré par :

1. une prise de contact avec les acteurs sociaux et institutionnels qui œuvrent dans les territoires auxquels appartiennent les biens culturels (dans la municipalité de Corinto, département de Morazán, et la municipalité d'Izalco, département de Sonsonate) ;
2. la réalisation du matériel à distribuer pendant chaque cours de formation.

Par ailleurs, nous avons démarré l'étape de diffusion de la phase III d'identification des biens culturels en coopération avec le Ministère de la défense nationale.

Nous avons également organisé, auprès du réseau de contacts locaux des municipalités d'Izalco (Sonsonate) et de Corinto (Morazán) ainsi que des institutions compétentes, plusieurs ateliers de diffusion et de renforcement des capacités menés par des experts du CIDIH-ES et comportant les modules suivants :

- le CIDIH-ES ;
- la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et sa mise en œuvre par les États parties ;
- le signe du Bouclier bleu et sa signification ;
- la valeur patrimoniale du bien à identifier.

En raison de l'inflation et de l'augmentation des coûts de diffusion des biens culturels par le biais des médias, nous donnerons la priorité aux médias dans lesquels le projet sera publié. Cependant, nous mettons en œuvre une autre stratégie afin d'élargir le réseau de contacts au niveau national pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

À partir de la Sous-Commission pour la protection des biens culturels du CIDIH-ES, nous avons créé les 3 commissions suivantes : « Renforcement des capacités », « Logistique » et « Documentation ». Ces commissions ont acquis et se sont réparties des responsabilités opérationnelles pour l'exécution du projet de la phase III d'identification, qui se décomposent de la manière suivante :

1. Développer le renforcement des capacités

Activités	Dates	Avancement	
Commission de la logistique			
1	Produire et envoyer les communications aux représentants des entités à réunir.	10/07/2012	Nous avons fixé les dates des visites de reconnaissance et des réunions bilatérales avec les responsables des institutions territoriales.
2	Constitution des réseaux de contacts locaux (LCN).	Du 27/07/2012 au 30/12/2012	Nous avons contacté les municipalités qui abritent les biens culturels à marquer et leur avons transmis dans un premier temps les informations relatives à l'exécution du projet de la phase III d'identification.

Activités		Dates	Avancement
3	Réunir les conditions nécessaires à la mise en œuvre des ateliers (soutien pour le matériel audiovisuel, etc., pendant le déroulement des ateliers).	Du 14/08/2012 au 30/12/2012	Nous nous sommes assurés de la disponibilité des lieux où les ateliers de renforcement des capacités et de sensibilisation se dérouleront, dans les territoires où se situent les biens culturels à marquer.
4	Coordination avec les responsables du Secrétariat de la culture dans les territoires concernés.	Du 16/07/2012 au 30/07/2012	Nous sommes en contact permanent, et le Secrétariat de la culture a manifesté son engagement envers la mise en œuvre du projet de la phase III. Dans certains cas, les responsables ont mis à disposition des experts dans les biens culturels à marquer (par exemple, pour la grotte de Corinto, ils ont mis à disposition un archéologue qui sera présent pendant toute la durée du projet).
5	Réunion avec les réseaux locaux de Corinto – grotte du Saint-Esprit (municipalité de Corinto, Morazán).	21/09/2012	Cours de formation destiné à 30 personnes issues d'institutions et organismes divers. Les ateliers sont terminés et le bien culturel est prêt pour l'acte d'identification.
6	Première réunion avec les réseaux locaux de la municipalité d'Izalco – maison familiale Barrientos (municipalité d'Izalco, Sonsonate).	28/09/2012	Premier atelier effectué.
7	**Deuxième réunion avec les réseaux locaux de la municipalité d'Izalco – maison familiale Barrientos.	08/11/2012	Dernier atelier de renforcement des capacités et de sensibilisation.
8	**Première réunion avec les réseaux locaux – Monument à la mémoire et à la vérité.	15/11/2012	Dates provisoires, sous réserve de confirmation par le Conseil municipal de San Salvador.
9	**Première réunion avec les réseaux locaux – Museo Forma.	20-21/11/2012	Dates provisoires, sous réserve de confirmation par le Comité de direction de la fondation Julia Díaz (administrateurs du Museo Forma).
Commission du renforcement des capacités			
1	Mises à jour des modules des ateliers de renforcement des capacités pour la phase III d'identification des biens culturels (au moins 3 ateliers par municipalité).	Du 05/07/2012 au 31/08/2012	Nous travaillons actuellement sur le contenu des thèmes à développer dans le cadre des formations au renforcement des capacités ; les thèmes généraux sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Le CIDIH-ES. • La Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Chaque État partie est obligé de l'appliquer. • Le signe du Bouclier bleu et sa signification. • La valeur patrimoniale du bien et pourquoi ? Quelle Convention la protège ?
2	Élaboration des thèmes des formations au renforcement des capacités.	Du 27/07/2012 au 30/12/2012	Dates auxquelles se tiendront au moins 2 ateliers par bien culturel.
3	Renforcement des capacités du détachement militaire territorial du département de Morazán (thèmes : droit international humanitaire, protection des biens culturels, signe du Bouclier bleu, phases de l'identification des biens culturels).	27/07/2012	Les officiers de l'École d'infanterie affectés au détachement militaire de Morazán ont participé aux cours de formation et à l'atelier de sensibilisation. Ateliers destinés aux officiers en voie d'être promus aux grades de capitaine et de major. Bien culturel concerné : la grotte de Corinto.

	Activités	Dates	Avancement
4	Renforcement des capacités du détachement militaire territorial du département de San Salvador et La Libertad (thèmes : droit international humanitaire, protection des biens culturels, signe du Bouclier bleu, phases d'identification des biens culturels).	21/08/2012	Les officiers de l'École d'infanterie affectés au détachement militaire de San Salvador et La Libertad ont participé aux cours de formation et à l'atelier de sensibilisation. Ateliers destinés aux officiers en voie d'être promus aux grades de capitaine et de major. Biens culturels concernés : le Muséo Forma, le Monument à la mémoire et à la vérité, l'église paroissiale San Miguel Arcángel.
5	Renforcement des capacités du détachement militaire territorial du département de Sonsonate (thèmes : droit international humanitaire, protection des biens culturels, signe du Bouclier bleu, phases de l'identification des biens culturels).	26/09/2012	Les officiers de l'École d'infanterie affectés au détachement militaire de Sonsonate ont participé aux cours de formation et à l'atelier de sensibilisation. Ateliers destinés aux officiers possédant le grade de capitaine et de major. Bien culturel concerné : la maison familiale Barrientos.

2. Mener des activités de sensibilisation

	Activités	Dates	Avancement
Commission de la logistique			
1	Conception et publication du matériel.	Du 16/07/2012 au 14/09/2012	Nous travaillons actuellement à la conception artistique des matériaux à produire qui seront utilisés dans le cadre des ateliers.
Commission de la documentation			
1	Recueillir et documenter le matériel écrit et photographique (aide-mémoire) de l'ensemble du processus.	Tout au long du projet	Nous avons mis à jour les photos des biens culturels à marquer au cours de cette phase III ainsi que les fiches techniques de chaque bien culturel.
2	Produire le rapport final du projet.	Du 01/02/2013 au 05/03/2013	Ce rapport sera produit dès que les 5 biens culturels auront été marqués du signe du Bouclier bleu.
Commission du renforcement des capacités			
1	Production des supports audiovisuels pour les formations au renforcement des capacités.	Du 15/08/2012 au 07/09/2012	Ils seront produits dès lors que chaque thème aura été défini.
2	Présentation du projet de la phase III d'identification des biens culturels au Conseil municipal de San Salvador.	23/10/2012	Le Secrétaire permanent du CIDIH-ES est intervenu devant le Conseil municipal pour lui adresser la demande officielle d'identification d'un bien culturel situé sur le territoire de la municipalité et pour demander également la création d'une commission interinstitutionnelle chargée du suivi et de la mise en œuvre du projet. Nous attendons la réponse du Conseil municipal.
3	**Présentation du projet de la phase III d'identification des biens culturels au Comité de direction de la Fondation Julia Díaz (administrateurs du Museo Forma).	06/11/2012	Le Secrétaire permanent du CIDIH-ES présentera le projet de la phase III d'identification des biens culturels et demandera la création d'une commission interinstitutionnelle chargée de la mise en œuvre des activités.

	Activités	Dates	Avancement
4	**Renforcement des capacités des réseaux territoriaux des droits de l'homme, des historiens, des restaurateurs et de la société civile relatifs à la protection des biens culturels au titre de la Convention de La Haye de 1954 et à la phase III de l'identification des biens culturels.	5, 7, 9, 12, 14 et 16 novembre 2012	Dans les municipalités de San Salvador et La Libertad.

3. Assurer le marquage par le signe du Bouclier bleu

	Activités	Dates	Avancement
Commission de la logistique			
1	Activités d'identification (logistique, cérémonie publique, etc.).	Du 01/12/2012 au 31/01/2013	Nous commencerons dès que la phase de renforcement des capacités sera terminée et nous prévoyons de marquer les 5 biens culturels d'ici à janvier 2013.
2	**Activité d'identification dans la municipalité de Corinto, Morazán.	14/12/2012	Dévoilement du signe du Bouclier bleu à la grotte du Saint-Esprit.
3	**Activité d'identification dans la municipalité d'Izalco, Sonsonate.	17/12/2012	Dévoilement du signe du Bouclier bleu à la maison familiale Barrientos.
Commission du renforcement des capacités			
1	Soutien aux activités d'identification.	Du 01/12/2012 au 31/01/2013	
2	Renforcement des capacités et sensibilisation des institutions compétentes au signe du Bouclier bleu et à la protection des biens culturels en cas de conflit armé.	05/10/2012	Premier atelier effectué.
3	Renforcement des capacités et sensibilisation des institutions compétentes au signe du Bouclier bleu et à la protection des biens culturels en cas de conflit armé.	31/10/2012	Deuxième atelier effectué.

** Ces informations concernent des activités qui n'ont pas été mises en œuvre mais qui sont prévues pour les mois à venir.